

L'IA au centre des débats du 2^e colloque international des centres d'appels

Du 19 au 21 novembre dernier, s'est tenu, à Saint-Avertin (*Indre-et-Loire*), le 2^e colloque international des centres d'appels, organisé par le Réseau International des Centres d'Appels, dont notre Fédération fait partie.

Lors de ces trois jours, ce sont plus de 300 participant·e·s, représentant·e·s une douzaine de pays, qui ont pu débattre avec près d'une vingtaine d'intervenant·e·s au profil varié (*chefs d'entreprise, sociologues, chercheur·euse·s, syndicalistes, etc.*).

Le thème principal de cette rencontre portait sur l'avenir de la relation client après la percée fulgurante de l'Intelligence artificielle, tant en matière de conditions de travail que d'emploi.

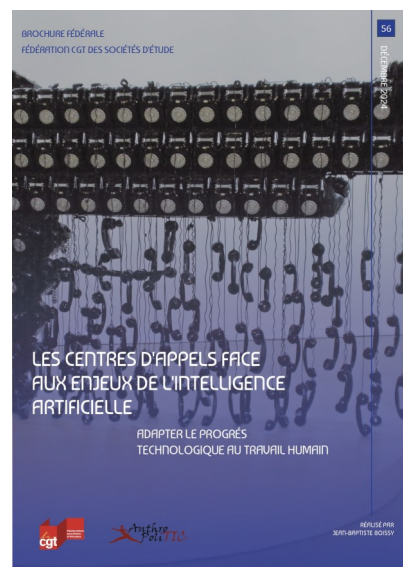
A l'issue de ces journées, il a été acté que face à des employeurs organisés à l'échelle de la planète, les organisations présentes s'emploieront à :

- Organiser par multinationales des réseaux d'échanges d'informations, de soutien et d'entraide.
- Créer des commissions de travail sur les outils de travail, les maladies de la profession...
- A développer des

formations ou de l'aide au développement syndical dans l'ensemble des pays.

- Continuer à faire pression via des instances « Europe » ou « Monde » et dans les médias pour obtenir la liberté de s'organiser.
- A agir en justice contre les multinationales quand ce sera possible et nécessaire.

Pour lutter contre le dumping social, il nous faut lutter pour une amélioration des conditions de travail et de vie des travailleur·euse·s s'améliorent partout dans le monde !



Télécharger cette brochure en flashant le QR-Code ci-contre



Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.